

OBJET : dépôt d'un préavis de grève pour le vendredi 15 mai 2026

Madame la Directrice,

En application des articles L114-1 à L114-10 du code général de la Fonction publique, la CGT Finances Publiques 18 porte à votre connaissance le dépôt d'un préavis de grève à la DDFiP du Cher pour la journée du 15 mai 2026.

En effet, les personnels de la DDFiP 18 portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Toutes et tous sommes soucieux et soucieuses, malgré des conditions de plus en plus difficiles, de remplir pleinement nos missions de service public. Dans ce cadre, le manque de personnel pèse sur les agent·e·s, en particulier celles et ceux qui doivent assurer l'accueil du public. Cette année encore, le budget prévoit la suppression de 550 postes, en plus du nouveau mode de calcul des emplois réduit le seuil de « surnombre » dans le département.

Malgré le dépôt d'une pétition signée par un grand nombre de nos collègues, votre refus affirmé d'accorder une journée d'absence exceptionnelle pour permettre aux agent·e·s de s'organiser est inacceptable, d'autant que lors des ponts précédents la direction a souhaité maintenir l'accueil du public en plus de toutes les autres missions, faisant peser sur les personnels présents une charge de travail excessive.

La CGT Finances publiques 18 revendique l'octroi, à l'ensemble des agent.e.s du département, d'une autorisation d'absence exceptionnelle afin de pouvoir s'organiser pour la période des fêtes de fin d'année. Dans le cadre de ce préavis de grève, les agentes et les agent·e·s pourront choisir de cesser le travail et de satisfaire à leurs besoins légitimes de repos et de conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Le présent courrier décline le préavis de grève déposé par le bureau national de la CGT Finances Publiques le 08 janvier 2026 pour tous les personnels de la Direction Départementale des Finances Publiques du Cher.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Les représentant.e.s CGT Finances Publiques 18